

# REUNION DU CONSEIL PASTORAL du Groupement de PONT D'AIN et PONCIN

## Le mercredi 30/11/2016

### Etaient présents :

P. Aimé-Fulbert OWAH, Odette CONTION, Pascal FAVRE, Jean-Marc FELIX, Yvan GAUTHIER, Sœur Myriam, Daniel REVAUD, Michèle RIGNIER, Danielle ROUSSEAU, Philippe TREFF.

Absents excusés : P. Dieudonné MAYAMBIKA, Danièle DUBREUIL, Sylvie DULIEUX, Viviane GRAS, Marion GRAVIER, Valery MORTIER, Stéphanie VILLELLA..

### **Lecture du compte rendu du 21/09/2016**

Pas de remarques.

### **Lecture des statuts diocésains du CPP**

Ce point sera à aborder lors du prochain Conseil pastoral, en veillant à ce que l'ordre du jour soit moins chargé qu'aujourd'hui. Pour une discussion fructueuse, il faut que les membres du Conseil aient lu auparavant le texte (il y a un lien avec ce texte diocésain sur notre site Internet).

### **Bilan des réponses au questionnaire pour la nouvelle formule des messes**

On rappelle que le questionnaire est lié à l'anticipation d'un nouveau régime de messes, tenant compte du fait qu'il pourrait n'y avoir dans le futur qu'un seul prêtre dans notre groupement.

61 réponses au total ont été collectées ; un peu plus des deux tiers des personnes répondent « oui » à la nouvelle proposition qui a été faite, sans commentaires. Mais une quinzaine de personnes font des propositions alternatives, rassemblées dans un document qui a été diffusé avec l'ordre du jour. Par exemple, une suggestion pastorale intéressante consiste à mobiliser les communautés locales des petits villages pour la préparation des messes dans leur église, notamment pour que ces messes soient plus festives.

Le nombre de « oui » est encore plus important sur la question d'un changement anticipé à début juillet, même s'il y a encore 2 prêtres pour un temps indéterminé. Le Conseil est d'accord avec M. le Curé pour prendre dès maintenant cette décision d'anticipation au 1/07.

Sur le fond, M. le Curé rappelle que l'important est de vivre en paroisse une dynamique de conversion intérieure... bien plus que le changement sur les horaires et même les lieux où sont dites les messes. Il est aussi nécessaire de revaloriser le dimanche comme jour du Seigneur (A cet égard, la messe « point fixe » serait plus judicieuse le dimanche que le samedi soir). Respectons le choix des chrétiens qui préfèrent participer à la messe ailleurs, où leur sensibilité spirituelle est davantage honorée. Dans tous les cas, travaillons pour l'ensemble du peuple de Dieu,

Nous avons un peu de temps pour affiner la règle à appliquer au 1/07 : dans ce but une commission est formée, avec le Bureau actuel (prêtres et diacres) ainsi que Philippe Treff et Sylvie Dulieux (absente ce jour : la proposition lui sera faite).

### **Point sur la préparation de la journée « familles » du 4 décembre**

Le déroulement de la journée est fixé. Il y aura une participation active des catéchistes et *a priori* la venue de nombreuses familles avec des enfants.

### **Participation au week end « Pasteurs selon mon cœur » les 14 et 15 janvier 2017**

Un bulletin d'information sur ce week end est distribué et diffusé en même temps que ce compte rendu. La proposition de participer est faite à l'ensemble des membres du Conseil, et même plus largement (par exemple à leurs conjoints). Réponse à donner avant le 15 décembre.

### **Suites données aux propositions du groupe « communication »**

Ces propositions sont destinées à favoriser l'unité du groupement paroissial. Par exemple, un calendrier de messes à établir sur toute l'année ; une coopération des deux chorales pour fixer un répertoire commun ; le fait de citer l'ensemble des annonces de la semaine à toutes les messes du groupement.

### **Questions diverses**

- Lorsqu'il y a une demande de sacrement des malades, il faut pouvoir joindre les prêtres en cas d'urgence, ce qui peut se faire grâce à un renvoi sur leur portable si quelqu'un appelle au presbytère sans que l'on décroche.

- Nos sœurs dominicaines proposent, un samedi matin, une initiation à la prière des Heures pour les chrétiens intéressés.
- Le 31 mai, trois des sœurs fêteront un Jubilé : il y aura une célébration à 10h30 présidée par notre évêque. En outre, pour la saint Dominique (8 août), le frère Marc Millais assurera la prédication.
- Le 14 mars, l'une des 5 « haltes spirituelles » du diocèse aura lieu à Pont d'Ain avec prédication par Mgr Roland.
- L'école saint Joseph aimerait financer une partie des travaux d'aménagement d'une chapelle dans l'école en vendant des gâteaux à la sortie de quelques messes du dimanche : le Conseil donne son accord.
- Les vœux de M. le Curé auront lieu le dimanche 8 janvier à Pont d'Ain (messe unique ce jour-là).
- Le P. Séverin Yorou du Bénin, que nous avons soutenu par notre effort de Carême, nous a donné des nouvelles ; sa lettre sera publiée dans la prochaine feuille paroissiale.
- Philippe Treff, qui est membre du Conseil municipal de Jujurieux, souhaite se retirer de notre Conseil pastoral et du Conseil économique pour éviter toute ambiguïté (selon les statuts, « un fidèle en responsabilité civique ou politique ne pourra pas être membre d'un conseil paroissial »). Il indique cependant qu'en tant que coordinateur de l'équipe communication et chargé des dossiers "quêtes, enveloppe du denier et appartement de Jujurieux", il pourra participer à certaines des réunions sur un point particulier, s'il est invité.

**Prochaine réunion du Conseil pastoral :**

**Le jeudi 9 février 2017 à 20 h à la salle Jean-Paul II de Pont d'Ain.**